

EUROPEAN MASTER'S IN TRANSLATION

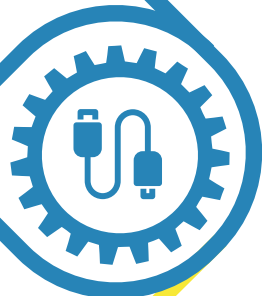
RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
2017



LANGUE ET CULTURE



TRADUCTION



TECHNOLOGIES



PERSONNEL ET INTERPERSONNEL



PRESTATION DE SERVICES



Avant-propos

Le réseau européen des masters en traduction (*European Master's in Translation network*), également appelé «réseau EMT» ou «EMT», a tout d'abord publié son référentiel de compétences de traducteur et de traduction, y compris la fameuse «roue des compétences» de l'EMT, en janvier 2009. Ce référentiel est devenu l'une des références principales pour la formation des traducteurs et les compétences de traduction dans l'Union européenne mais aussi au-delà, tant dans les milieux universitaires que dans l'industrie des langues. Presque dix ans plus tard, les principes de base définis en 2009 restent en vigueur, mais il est temps de réexaminer le référentiel à la lumière des changements qui ont touché à la fois l'industrie des langues et les universités européennes.

Dans le secteur de la traduction, les évolutions technologiques ont une incidence de plus en plus grande sur la manière dont les services de traduction sont prestés - même si l'intelligence humaine, les savoirs et les aptitudes restent les facteurs clés pour la fourniture de traductions de qualité - et sur l'éventail croissant de services linguistiques que les traducteurs et les entreprises de traduction peuvent offrir. Les besoins du marché ont eux aussi évolué: l'expansion continue de l'anglais comme langue véhiculaire crée de nouveaux besoins qui ne peuvent être satisfaits qu'en renversant le principe classique de la langue maternelle dans certains environnements de traduction. En même temps, l'intelligence artificielle et les médias sociaux ont considérablement modifié notre rapport à la communication en général et à la traduction en particulier: aujourd'hui, le grand public a facilement accès à des applications de traduction automatique et à d'autres outils linguistiques sur les ordinateurs et dispositifs portables. Ces éléments influent progressivement sur le processus de traduction et de nombreux marchés de la traduction; ils ont également changé la façon dont la traduction est perçue par le grand public et les étudiants et diplômés en traduction. Ces évolutions technologiques et sociétales doivent être intégrées dans les programmes universitaires de formation de traducteurs, de façon à ce que les futurs diplômés prennent conscience des défis et des opportunités qu'elles représentent et puissent adapter leurs aptitudes et leurs pratiques en conséquence.

En octobre 2016, le Conseil de l'EMT s'est vu confier le mandat d'établir un nouveau référentiel de compétences pour l'EMT en gardant bien présent à l'esprit l'employabilité des futurs diplômés en traduction. Le nouveau référentiel devait consacrer les principes fondateurs du réseau EMT, tout en intégrant les compétences et les aptitudes clés demandées aux futurs diplômés en traduction. Ce mandat comprenait également la conception d'un référentiel de compétences simple et fonctionnel qui puisse être utilisé pour évaluer si les universités souhaitant adhérer au réseau EMT lors de la prochaine phase de candidature offrent un tronc commun d'acquis de l'éducation et de la formation. Un projet de référentiel a été élaboré après un processus de consultation des membres du réseau et des parties prenantes de l'industrie des langues. Il a été adopté comme référentiel de compétences de l'EMT pour la période 2018-2024.

Décembre 2017,

Daniel Toudic et Alexandra Krause
au nom du Conseil de l'EMT

Le présent **référentiel de compétences** vise à consolider et à améliorer **l'employabilité des titulaires de diplômes de master en traduction** en Europe. Il repose sur les principes fondateurs de l'EMT établis par le groupe d'experts en 2009. Il intègre également les résultats de la recherche sur les compétences de traduction et de traducteur publiés par la communauté des chercheurs en traductologie et les changements qu'a connu le secteur des services linguistiques depuis lors.

Remarque: Les termes «compétence», «aptitude», «savoir» et «acquis de l'éducation et de la formation» sont utilisés ici conformément au cadre européen des certifications (https://ec.europa.eu/ploteus/sites/eac-eqf/files/broch_fr.pdf).

On entend par:

aptitude:

«la capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes»;

compétence:

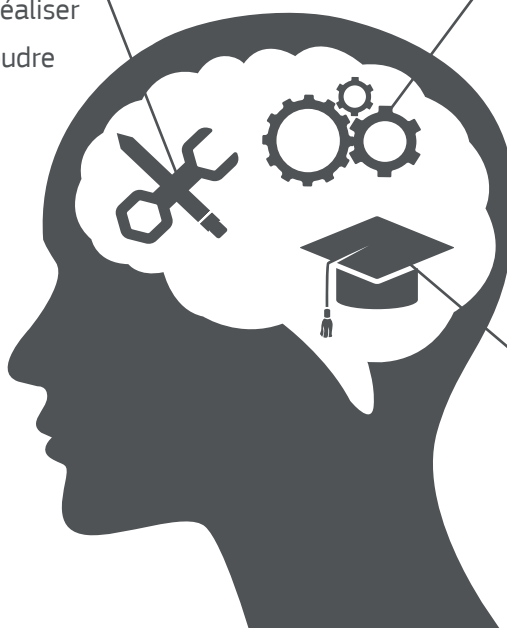
«la capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales et/ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel»;

savoir:

«le résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude»;

acquis de l'éducation et de la formation:

«l'énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend et est capable de réaliser au terme d'un processus d'éducation et de formation. Ces acquis de l'éducation et de la formation sont définis sous la forme de savoirs, d'aptitudes et de compétences».

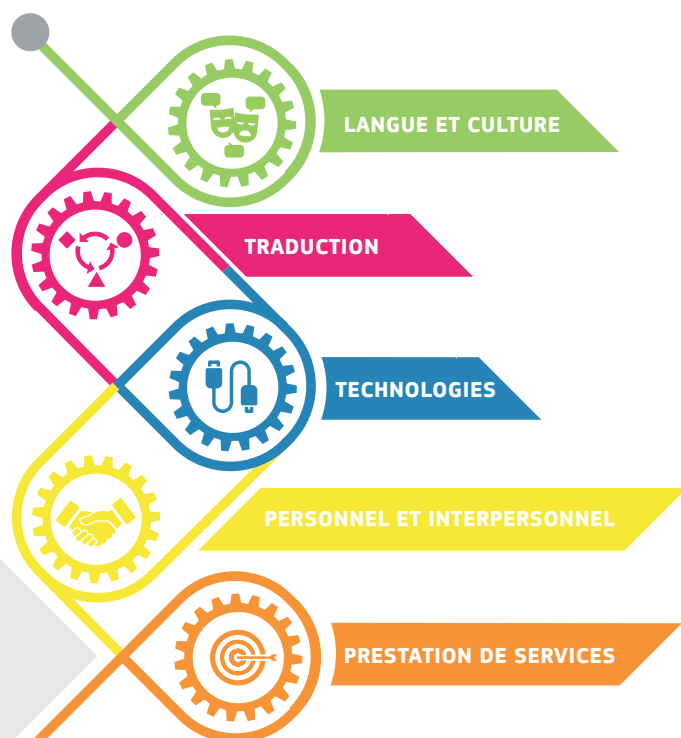


Ce référentiel ne prétend pas fournir une description ou un modèle exhaustifs de tous les savoirs, compétences et aptitudes que les diplômés en traduction devraient acquérir. Il ne comprend pas, par exemple, le savoir théorique ou les aptitudes générales de recherche qui font partie intégrante de nombreux programmes d'études supérieures en traduction et constituent une partie importante de ces programmes. Tout comme le référentiel initial, il définit un tronc commun d'acquis de l'éducation et de la formation pour les programmes de master en traduction de l'EMT; ces acquis sont décrits en termes de compétences générales et d'aptitudes spécifiques que les diplômés de ces programmes sont censés posséder¹. Les différents programmes peuvent, bien entendu, offrir un éventail beaucoup plus large de compétences, d'aptitudes et de savoirs dans des domaines non couverts par ce référentiel.

Il part du principe que la «traduction» est un processus destiné à répondre à un besoin individuel, sociétal ou institutionnel et prend en considération le fait qu'il s'agit d'une profession multidimensionnelle, qui couvre les nombreux domaines de compétence et aptitudes nécessaires pour véhiculer un message (en général sous forme écrite, mais pas uniquement) d'un langage naturel à un autre, ainsi que les nombreuses et diverses tâches effectuées par ceux qui fournissent un service de traduction.

Dès lors, ce référentiel considère que l'éducation et la formation des traducteurs au niveau du master devraient permettre aux étudiants d'acquérir une profonde connaissance des processus concernés, mais aussi la capacité de réaliser et de fournir un service de traduction conforme aux normes professionnelles et éthiques les plus élevées.

Il définit cinq domaines de compétence majeurs:



¹ Le présent référentiel présuppose que le but des programmes de master est de transmettre une combinaison de savoirs et d'aptitudes qui permettront aux étudiants d'acquérir les compétences jugées essentielles pour accéder au secteur de la traduction et au marché du travail en général.

Dans chacun de ces domaines, un certain nombre d'aptitudes sont jugées essentielles ou importantes dans le cadre d'un diplôme de master en traduction. Même si chacun d'eux peut être pris séparément et si les aptitudes correspondantes peuvent s'appliquer à différentes professions qui ne relèvent pas du secteur de la traduction, il convient de considérer que les cinq domaines définis ci-dessous sont complémentaires et revêtent la même importance pour la fourniture d'un service de traduction, qui est le but ultime du processus de traduction.

Le référentiel ne cherche pas à définir différents degrés pour chacun des domaines de compétence. Il part du principe que les programmes de master adhérant au réseau EMT attendent des étudiants qu'ils atteignent le niveau de compétence élevé qui est exigé des futurs professionnels de l'industrie des langues.

Le référentiel reconnaît néanmoins que certains de ces savoirs, aptitudes et compétences peuvent avoir été acquis à des stades antérieurs du parcours d'enseignement supérieur (c'est-à-dire au niveau du premier cycle) et que les programmes de master qui s'étendent sur plus d'une année universitaire définissent probablement les différents acquis de l'éducation et de la formation à des stades divers du programme. Les candidats seront invités à fournir des informations particulières si les niveaux d'aptitude varient en fonction des modules ou de la progression au sein du programme.



LANGUE ET CULTURE

(DIMENSIONS TRANSCULTURELLES ET SOCIOLINGUISTIQUES ET APTITUDES COMMUNICATIONNELLES)

Cette compétence englobe tous les savoirs et aptitudes linguistiques, sociolinguistiques, culturels et transculturels, de nature générale ou propre à une langue, qui constituent la base d'une compétence de traduction élevée. Il s'agit de l'élément moteur qui anime toutes les autres compétences décrites dans ce référentiel. C'est la raison pour laquelle ce référentiel part du principe qu'un niveau élevé de compétence linguistique dans au moins deux langues de travail² (niveau C1 du CECR au minimum ou niveau équivalent dans un système de référence comparable) constitue un prérequis pour accéder à tout cours de master en traduction de l'EMT³.

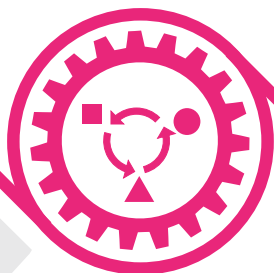
Les candidats à l'EMT seront invités à indiquer quelles procédures ils utilisent pour garantir que les étudiants admis dans leur programme de master ont acquis le niveau requis dans ce domaine de compétence, que ce soit au moyen d'un diplôme de premier cycle ou d'une certification, d'un examen, de leur dossier individuel, d'un entretien ou par tout autre moyen.

Cela dit, l'EMT est conscient du fait que, dans le contexte européen, le nombre de langues de travail peut varier en fonction du contexte national et/ou professionnel et que le même *niveau* de compétence ne peut être atteint (ou exigé) dans *toutes* les langues de travail. De plus, il reconnaît que la compétence «langue et culture» dans chacune des langues de travail peut être explicitement et implicitement améliorée et perfectionnée pendant le programme de master. Dès lors, les candidats seront invités à indiquer combien de langues de travail sont requises au minimum dans leur programme, combien d'autres langues de travail sont obligatoires ou facultatives et le niveau requis au moment de l'admission, puis au niveau de l'obtention du diplôme.

LANGUE DE TRAVAIL	LANGUE SOURCE (S) ET/OU CIBLE (C)	NIVEAU REQUIS À L'ADMISSION	ATTESTATION DU NIVEAU À L'ADMISSION	ATTESTATION DU NIVEAU EN FIN DE PROGRAMME
-------------------	--------------------------------------	-----------------------------	-------------------------------------	---

² Qui sont définies comme la langue source et la langue cible que le traducteur utilise à titre professionnel. En général, la principale langue cible est désignée par l'expression «langue A», la principale langue source par l'expression «langue B» et les autres langues sources sont qualifiées de «langue C», «langue D», etc.

³ L'EMT recommande que le traducteur ait une maîtrise de sa principale langue cible correspondant au niveau C2 du CECR ou au niveau d'un locuteur natif ou bilingue.



TRADUCTION

(COMPÉTENCE STRATÉGIQUE, MÉTHODOLOGIQUE ET THÉMATIQUE)

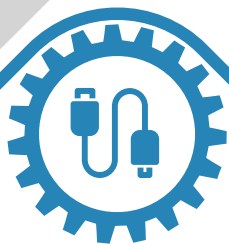
La compétence de traduction est au cœur des compétences de prestation de services de traduction définies dans ce référentiel.

Cette compétence doit être comprise dans son sens le plus large: elle englobe non seulement la phase qui consiste véritablement à opérer un transfert de sens d'une langue à l'autre (y compris par l'utilisation de langues pivots), mais également toutes les compétences stratégiques, méthodologiques et thématiques qui entrent en jeu avant, pendant et après la phase de transfert proprement dite - depuis l'analyse du document jusqu'aux procédures de contrôle de qualité.

Les candidats seront invités à préciser les différents types de traduction - en fonction du domaine, du support ou de la situation -, qui figurent dans leur programme d'études, y compris les domaines de spécialisation, tels que la traduction et l'interprétation au service des citoyens, la localisation ou la traduction audiovisuelle. Cette section reconnaît aussi que la capacité d'interagir avec la traduction automatique (TA) dans le processus de traduction fait maintenant partie intégrante de la compétence de traduction professionnelle.

LES ÉTUDIANTS SAVENT...

- 1 analyser un document source, recenser les difficultés textuelles et cognitives potentielles et évaluer les stratégies et ressources nécessaires pour une reformulation adéquate qui réponde aux besoins communicationnels
- 2 résumer, reformuler, restructurer, adapter et condenser rapidement et précisément dans au moins une langue cible, en utilisant la communication écrite et/ou orale
- 3 évaluer la pertinence et la fiabilité des sources d'information au regard des besoins de traduction
- 4 acquérir, développer et exploiter les savoirs thématiques et spécialisés qui sont pertinents pour les besoins de la traduction (maîtriser les systèmes de concept, les méthodes de raisonnement, les normes de présentation, la terminologie et la phraséologie, les sources spécialisées, etc.)
- 5 respecter les consignes, les guides de rédaction ou les conventions propres à une traduction donnée
- 6 traduire des contenus généraux et spécialisés dans un ou plusieurs domaines à partir d'une ou de plusieurs langues sources vers leur(s) langue(s) cible(s), en produisant une traduction adaptée à sa finalité
- 7 traduire différents types de contenus sur et pour différents types de support, en utilisant les outils et techniques appropriés
- 8 traduire et fournir une médiation dans différents contextes interculturels, par exemple ceux qui concernent la traduction et l'interprétation au service des citoyens, la localisation de sites internet ou de jeux vidéo, l'audiodescription, la gestion de communautés, etc.
- 9 rédiger des textes à des fins spécifiques dans une ou plusieurs langues de travail, en tenant compte des situations, destinataires et contraintes spécifiques
- 10 analyser et justifier leurs solutions et choix de traduction, en utilisant le métalangage approprié et en mettant en œuvre des approches théoriques adéquates
- 11 vérifier, relire et/ou réviser leur propre travail et celui des autres conformément à des objectifs de qualité qui sont courants ou bien propres à un travail déterminé
- 12 comprendre et mettre en œuvre des stratégies de contrôle de la qualité, en utilisant des outils et techniques appropriés
- 13 pré-éditer des contenus sources dans le but d'améliorer potentiellement la qualité du produit de la TA, en utilisant des techniques de pré-édition appropriées
- 14 post-éditer le produit de la TA en utilisant les niveaux et techniques de post-édition adéquats, en fonction des objectifs de qualité et de productivité, en tenant compte des enjeux que représentent la propriété et la sécurité des données.



TECHNOLOGIES

(OUTILS ET APPLICATIONS)

Cette compétence englobe tous les savoirs et aptitudes utilisés pour mettre en œuvre les technologies de traduction actuelles et futures dans le processus de traduction. Elle comprend également une connaissance de base des technologies de TA et la capacité de mettre en œuvre la TA selon les besoins potentiels.

LES ÉTUDIANTS SAVENT...

- 15** utiliser les applications informatiques les plus utiles, y compris tout l'éventail de logiciels de bureautique, et s'adapter rapidement aux nouveaux outils et aux nouvelles ressources informatiques.
- 16** exploiter efficacement les moteurs de recherche, les outils basés sur les corpus, les outils d'analyse textuelle et les outils d'aide à la traduction
- 17** prétraiter, traiter et gérer des fichiers et d'autres supports/sources dans le cadre de la traduction, par ex. des fichiers vidéo et multimédia, et manier les technologies de l'internet
- 18** maîtriser les bases de la TA et son incidence sur le processus de traduction
- 19** évaluer la pertinence des systèmes de TA dans un flux de traduction et mettre en œuvre le système de TA approprié si nécessaire
- 20** appliquer d'autres outils à l'appui des technologies linguistiques et de traduction, tels que les logiciels de gestion du flux de travail



PERSONNEL ET INTERPERSONNEL

Ce domaine de compétence recouvre toutes les aptitudes générales - souvent désignées par l'expression «*soft skills*» -, qui augmentent l'adaptabilité et l'employabilité des diplômés.

LES ÉTUDIANTS SAVENT...

- 21 planifier et gérer leur temps, leur stress et leur charge de travail
- 22 respecter les délais, consignes et cahiers des charges
- 23 travailler en équipe, si nécessaire dans des environnements virtuels, multiculturels et multilingues, en utilisant les technologies de communication courantes
- 24 utiliser les médias sociaux de manière responsable à des fins professionnelles
- 25 tenir compte de l'ergonomie organisationnelle et physique de l'environnement de travail et l'adapter en fonction des besoins.
- 26 s'auto-évaluer et mettre à jour et développer leurs compétences et aptitudes de manière continue, au moyen de stratégies personnelles et par l'apprentissage collaboratif



PRESTATION DE SERVICES

Cette compétence englobe toutes les aptitudes liées à la mise en œuvre de la traduction et, plus généralement, aux services linguistiques dans un cadre professionnel: de l'appréhension des besoins du client et de la négociation du contrat jusqu'à la gestion de projets et à l'assurance qualité.

LES ÉTUDIANTS SAVENT...

- 27** surveiller les nouvelles demandes sociétales et de l'industrie des langues, les nouvelles exigences du marché et les profils d'emploi émergents, et en tenir compte
- 28** aborder les clients existants et trouver de nouveaux clients en utilisant des stratégies de prospection et de marketing et en employant des techniques de communication écrites et orales appropriées
- 29** clarifier les demandes, objectifs et finalités du client, des destinataires du service linguistique et des autres parties prenantes et fournir les services adéquats pour répondre à ces demandes
- 30** négocier avec le client (pour définir les délais, les tarifs/la facturation, les conditions de travail, l'accès à l'information, les contrats, les droits, les responsabilités, le cahier des charges du service linguistique, le cahier des charges de l'appel d'offres, etc.).
- 31** organiser, budgétiser et gérer des projets de traduction concernant un seul ou plusieurs traducteurs et/ou prestataires de services
- 32** comprendre et appliquer les normes en vigueur pour la fourniture de services linguistiques
- 33** appliquer les procédures de gestion de la qualité et d'assurance qualité requises pour respecter les normes de qualité prédéfinies
- 34** respecter les codes et normes déontologiques (confidentialité, concurrence loyale, etc.) et établir des relations en réseau avec d'autres traducteurs et prestataires linguistiques à travers les médias sociaux et les associations professionnelles
- 35** analyser et examiner d'un regard critique les services et politiques linguistiques et suggérer des stratégies d'amélioration

